

La menace terroriste dans les sociétés africaines contemporaines

The terrorist threat in contemporary african societies

Youssouf DIARRASSOUBA

Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Email : ladiarr@yahoo.com

Résumé : En ces débuts du XXI^{ème} siècle, les sociétés africaines sont inscrites dans un processus de mutation socio-économique considérable. Cette transformation sociétale des pays africains s'effectue parallèlement à l'évolution croissante de la menace terroriste qui s'appuie principalement sur la démocratisation des technologies de destruction et des technologies de la communication. Afin d'éviter que son développement ne soit miné par une crise sécuritaire due à la nébuleuse terroriste, les États africains doivent nécessairement mutualiser leur stratégie de lutte contre le terrorisme. Partant d'une approche à la fois psychologique et sociocritique, nous relèverons les motivations et les causes du terrorisme en vue de mieux combattre ce fléau.

Mots clés : Géopolitique, Philosophie, Religion, Terrorisme

Abstract : In the beginning of this 21st century, African societies are undergoing a process of considerable socio-economic change. This societal transformation of African countries is taking place in parallel with the increasing rise of the terrorist threat, which is mainly based on the democratization of destruction and communication technologies. In order to prevent its development from being undermined by a security crisis caused by the terrorist nebula, African states must necessarily pool their counter-terrorism strategies. Standing on a psychological and socio-critical approach, we are going to identify the motivations and causes of terrorism in order to better combat this scourge.

Key words: Geopolitics, Philosophy, Religion, Terrorism

Introduction

Longtemps perçu comme étant une menace circonscrite au Moyen-Orient ou au monde occidental, le terrorisme s'enracine progressivement dans les sociétés africaines en ces débuts du XXI^{ème} siècle. Les États africains, préoccupés par les questions de développement socio-économique, par les crises politiques internes, doivent nécessairement s'attaquer aussi à une forme nouvelle de menace sécuritaire : le terrorisme postmoderne. Quels sont donc les moyens et stratégies que ces États africains doivent employer pour faire face à ce phénomène ?

Vu le caractère particulier de cette menace terroriste qui profite à la fois de la vulgarisation des technologies de destruction et des technologies de la communication, nous avançons que la mutualisation des politiques sécuritaires des différents États africains n'est plus une option, mais un impératif de survie. Ce travail vise principalement à montrer que les moyens et stratégies de lutte contre le terrorisme en Afrique doivent nécessairement s'adapter aux diverses mutations structurelles, idéologiques et technologiques qui s'opèrent

au sein des peuples des différents États tout en ne sacrifiant pas les principes cardinaux des droits de l'homme. Face à ce problème éminemment mondial, la collaboration interétatique ne peut être seulement continentale, mais internationale. Dans cette lutte contre le terrorisme, la question du rôle des médias est cruciale car ils sont souvent utilisés par les terroristes comme un canal privilégié d'endoctrinement. D'où la nécessité de la promotion des activités de développement de l'esprit critique au sein de la population.

Nous userons à la fois d'une approche psychologique et sociocritique afin de cerner les causes et motivations du terrorisme. Notre présente étude se déclinera en un plan tripartite. Premièrement, elle portera sur la définition et la typologie du terrorisme. Deuxièmement, cette étude s'intéressera au contexte d'émergence du terrorisme. Et, troisièmement, nous analyserons les moyens et stratégies étatiques de lutte contre le terrorisme postmoderne dans les sociétés africaines.

1. Définition et typologie du terrorisme

Au plan théorique, il est nécessaire de procéder à une approche à la fois définitionnelle et typologique de la notion de terrorisme car une telle démarche répond à une exigence de clarification sémantique. La négligence de ces deux approches condamne la notion de terrorisme à demeurer une sorte de concept extensible à volonté.

1.1 Définition et caractéristiques du terrorisme

En tant que phénomène protéiforme, il n'existe pas une définition unique du terrorisme. Dans ce sens, Bruce Hoffman, dans son œuvre intitulée *La mécanique terroriste* souligne ceci : « Le terrorisme résiste à toute définition un tant soit peu précise » (B. Hoffman, 1999, p.51). Au-delà de cette imprécision définitionnelle, Hoffman énonce la définition suivante : « tout acte mettant en jeu une violence particulièrement atroce et perçu comme dirigé contre la société est la plupart du temps qualifié de terroriste » (B. Hoffman, 1999, p.15). Il ne suffit toutefois pas qu'il y ait violence pour qu'il y ait terrorisme ; cette violence doit atteindre un certain niveau de cruauté. Mais, un acte de violence d'une extrême cruauté commis dans un cadre domestique, par un époux jaloux par exemple, ne relève pas du terrorisme. Hoffman présente le terrorisme comme étant principalement un « système de terreur politique destinée à frapper de terreur ceux contre qui elle est employée » (B. Hoffman, 1999, p.16). Les agents du terrorisme cherchent à imposer une peur extrême à un groupe d'individus donné ou à la société entière. Notons aussi qu'historiquement, le terrorisme n'a pas toujours eu une connotation négative. Pendant la période de la révolution française, la vertu du révolutionnaire devait l'amener à user du terrorisme comme d'un moyen indispensable au triomphe de la république. De ce sens, 40.000 français accusés d'avoir trahi la cause révolutionnaire ont été guillotins. La terreur suscitée par ces exécutions au sein de la population française était jugée nécessaire à l'instauration de la république.

Dans l'optique de trouver une définition consensuelle du terrorisme, on peut se référer à cette définition de l'ONU que nous proposent Bella Messina Fabrice et Ntuda Ebode Joseph Vincent : « tout acte qui vise à tuer ou à blesser grièvement des civils ou des non-combattants, et qui (...) doit avoir pour effet d'intimider ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à renoncer à agir d'une certaine façon quelconque » (2019, p. 17). L'acte terroriste vise ici à vouloir infléchir les décisions politiques dans un sens donné. Cette définition, quoique sémantiquement intéressante, est tout de même quelque peu problématique car elle pourrait faire apparaître comme terroriste toute organisation politique s'opposant, par des moyens quelconques, à tout gouvernement

ouvertement arbitraire, voire répressif. D'où la nécessité de relever les caractéristiques d'une organisation terroriste afin d'éviter tout amalgame.

En général, le terroriste ne se perçoit pas comme étant un terroriste ; il se présente, avant tout, comme étant un guerrier luttant pour une cause juste. Ce « guerrier par nécessité » estime que c'est plutôt la société, l'État ou le système d'exploitation économique qui représentent les véritables terroristes. La qualification du terroriste serait donc fonction du point de vue de celui qui juge. Ainsi, les combattants « Moudjahidin » se présentent comme étant des « guerriers saints ». Terroristes et guérilleros usent le plus souvent de tactiques similaires que sont les assassinats, les enlèvements, les attentats à la bombe. Toutefois, les terroristes, à l'exception de l'organisation de l'État islamique, sont différents des guérilleros qui opèrent généralement par groupes numériquement importants d'individus et fonctionnent à découvert en vue de conquérir un territoire ou contrôler une population donnée. Afin de distinguer le terroriste du guérillero, Yvonne Grenier (1988, p.662) souligne ceci : « le terrorisme ne veut pas contrôler la population, il veut la « terroriser », et par elle terroriser les acteurs politiques centraux ». Le terroriste se distingue aussi du simple criminel ou braqueur qui, par ses actes, n'a aucunement une prétention altruiste. Les extrémistes politiques ne sont pas forcément des terroristes ; ils le deviendront à la seule condition qu'ils utilisent une certaine forme de violence pour défendre leurs opinions politiques. Par ces mots, Hoffman (2019, p. 53) donne les caractéristiques d'un groupe terroriste : « Pour être du terrorisme, la violence doit être perpétrée par une entité organisée, qui comporte au moins une structure et une chaîne de commandements identifiable, et non rester l'acte isolé d'un individu agissant de son propre chef ». Être bien organisé, défendre une cause dite juste en usant de la violence sont des critères que doit remplir un groupe pour avoir le statut de terroriste. Après avoir indiqué certaines caractéristiques de mouvement terroriste, intéressons-nous à sa typologie.

1.2 Typologie du terrorisme

Le terrorisme est un fait permanent dans l'histoire de l'humanité. Cependant, selon les époques et les motivations des agents du terrorisme, on peut distinguer deux grands types de terrorisme : d'une part, le terrorisme à motivation politique et, d'autre part, celui qui part de motivation religieuse.

Dans le champ de la politique, des combattants pour la liberté qui, en usant de violence, veulent mettre un terme au système de colonisation que subit leur pays, seront qualifiés de terroristes par les envahisseurs. De ce fait, Yasser Arafat, sur la tribune de l'ONU en 1974 fit cette distinction : « La différence entre le révolutionnaire et le terroriste réside dans les motifs pour lesquels chacun se bat. Car il est impossible d'appeler terroriste celui qui soutient une cause juste, qui se bat pour la libération de sa terre des envahisseurs, des colons et des colonialistes » (B. Hoffman, 1999, p.31). Est révolutionnaire l'individu qui est prêt à sacrifier sa vie pour mettre un terme à l'ordre inique qui prévaut dans un État ou une société donnée. Au sujet de la définition du révolutionnaire, Jean-François Revel, dans son œuvre *Ni Marx ni Jésus*, indique ceci : « Exercer une activité révolutionnaire, c'est transformer la réalité en la rapprochant du modèle que l'on désire, de son point de vue, substituer à ce qui existe » (J-F Revel, 1970, p. 127). Le combat révolutionnaire part de la volonté de rendre le réel conforme à une certaine vision idéale. Tout révolutionnaire n'est pas un terroriste ; Gandhi, le père de l'indépendance de l'Inde fut un révolutionnaire qui, par sa pratique de la non-violence, ne peut être aucunement traité de terroriste. Mais, la prétendue noblesse des motifs du révolutionnaire peut-elle légitimer ses actes quels que

soient les moyens qu'il utilise ? Une lutte révolutionnaire sans violence n'est-elle pas réductible à un angélisme dénué de pragmatisme ?

En usant des moyens les plus exécrables pour atteindre sa cause dite juste, le révolutionnaire s'inscrit dans une logique machiavélique. Malgré la différence de motifs censés les distinguer, le révolutionnaire et celui qu'il combat partagent leur commun attachement à l'usage de moyens odieux. La justesse des motifs doit, dans la mesure du possible, s'accorder avec la justesse des moyens. La révolution n'est cependant pas assimilable à un simple désir de contestation sans combat, sans engagement périlleux. Toute visée purement pacifiste sans monstration d'une certaine violence pour transformer la laide réalité n'est qu'un aveu implicite d'abdication face à l'injustice. Dans cette perspective, J-F Revel (1970, p. 128) relève que « la non-violence de King n'était en réalité qu'une forme de violence (...) Boycoter les transports en commun de toute une ville, c'est une action beaucoup plus « violente » que de gifler un agent de police ». Combattre pour une cause juste nécessite le recours à une forme de violence raisonnée. Le révolutionnaire qui baigne dans la barbarie ne peut être distingué du terroriste qui respire la cruauté. L'équivocité des vocables n'annule point l'élan partagé de délectation de la voie du mal. Il y a donc un type de terrorisme à motivation anticolonialiste que B. Hoffman (1999, p.31) évoque en ces termes : « Des pays aussi différents Israël, le Kenya, Chypre ou l'Algérie doivent au moins en partie leur indépendance à des mouvements politiques qui employèrent le terrorisme contre les puissances coloniales ». Le terrorisme ethnonationaliste et séparatiste peut être rangé dans ce type de terrorisme.

Dans leur article collectif intitulé « Contre terrorisme et Droits humains en Afrique Subsaharienne », Bella Messina Fabrice et Ntuda Ebode Joseph Vincent distinguent le terrorisme « d'en haut » du terrorisme « d'en bas ». Ce dernier ramène à un moyen de lutte contre un pouvoir établi. Le terrorisme « d'en haut », quant à lui, renvoie au terrorisme d'État. Ces penseurs évoquent les caractéristiques du terrorisme d'État en ces termes : « des personnes détenant le pouvoir étatique incluent dans la définition de terrorisme, les activités de leurs ennemis politiques et excluent leurs propres activités » (M. F. Bella et E. J. N'Tuda, 2019, p. 17). Des détenteurs du pouvoir étatique attribuent abusivement le statut de terroristes aux mouvements révolutionnaires ou à leurs opposants politiques afin de les diaboliser et de justifier le recours à des moyens oppressifs à leur encontre. Le terrorisme d'État n'est pas seulement utilisé comme moyen par un gouvernement donné pour mater toute contestation interne, mais il peut également s'inscrire dans une stratégie politique qui consiste à soutenir indirectement des organisations terroristes qui opèrent à l'extérieur de ses frontières en vue d'accroître son hégémonie.

Au plan politique, on distingue également le terrorisme révolutionnaire d'extrême gauche dont la figure emblématique en Europe fut la « bande à Baader », la Fraction Armée Rouge dirigée par Andreas Baader et Ulrike Meinhof. B. Hoffman (1999, p.98) résume l'idéologie de ce groupe de révolutionnaire terroriste d'extrême gauche : « l'extrême gauche critique (...) l'esprit néo-colonialiste, l'exploitation économique inhérente au capitalisme et l'internationalisme américain ». Dans la lignée de la révolution marxiste, la Fraction Armée Rouge fustige à la fois les nouveaux avatars du colonialisme et le plan mondial d'exploitation capitaliste orchestré par les États-Unis. La bande à Baader s'est même rendue à Beyrouth au Liban et dans les camps de Jordanie pour former et soutenir les « révolutionnaires » de ces pays.

Au plan religieux et politique, notons qu'aux États-Unis, au moins 800 milices de suprématistes blancs chrétiens s'inscrivent dans la logique terroriste. Partisane de la purification raciale et défensive acharnée du droit de porter des armes, l'une de ces milices

« commercialise une série de guides, sous forme de manuels et de cassettes vidéo, qui expliquent non seulement comment fabriquer des bombes, mais exhortent leur public à se préparer à l'apocalypse imminente qui va embraser les États-Unis, en punition de « ses péchés contre Dieu » (B. Hoffman, 1999, p.132). Pour ces suprématistes blancs chrétiens, les Juifs et les non-blancs ne sont que des créatures de Satan. Ils prétendent que la racine spirituelle des États-Unis est chrétienne. La déchéance des États-Unis découlerait de l'existence sur son sol de races « bâtardes » qui, par leur paresse, leur cupidité et leur truanerie congénitales, tireraient cette grande nation vers le bas. L'objectif ultime de ces suprématistes blancs chrétiens est de purifier leur nation de ces races parasites en usant même du terrorisme.

Selon l'orientation de la foi, la religion peut constituer un terreau fertile à la perpétration d'actes terroristes. Une perversion de la foi et une interprétation décontextualisée des enseignements religieux engendrent un fanatisme qui érige la violence en moyen en vue d'une fin. Un tel constat autorise Hoffman à affirmer qu'« aucune des grandes religions ne pouvait plus prétendre ne pas être contaminée par le mélange de foi, de fanatisme et de violence » (B. Hoffman, 1999, p.110-111). Que ce soit la secte juive millénariste constitué de « zélotes » qui inauguraient une forme de guerre chimique contre les Romains ou les « thugs » hindous qui tuèrent un million de personnes ou les « assassins », la conjugaison explosive de la foi, du fanatisme et de la violence a eu tendance à sanctifier la boucherie terroriste.

Historiquement, c'est le 22 Juillet 1968 que débuta ce qu'il convient d'appeler le terrorisme moderne avec le détournement d'un avion qui partait de Rome pour Tel-Aviv par trois terroristes palestiniens armés. Avant 1980, le terrorisme à motivation politique était plus en vogue. C'est surtout après la révolution iranienne de 1979 que le terrorisme à motivation religieuse apparut et, selon les mots de Martial Jengue Doungue (2019, p.02), « s'est progressivement imposé comme l'une des figures majeures de la menace contemporaine ». Néanmoins, malgré cette démarcation théorique qui est établie entre le terrorisme à motivation religieuse et politique, la frontière entre ces deux types de terrorisme devient de plus en plus labile. Hoffman revient sur la transmutation de motivation qui s'opère parfois au niveau des mouvements terroristes en ces termes : « Tous transforment une idéologie politique abstraite en un impératif religieux » (1999, p.141). Pour acquérir davantage de notoriété, les agents du terrorisme se dotent d'une assise religieuse. Après cette approche définitionnelle et typologique du terrorisme, interrogeons son contexte d'émergence.

2. Contexte d'émergence du terrorisme

Dans cette étude, nous nous intéresserons principalement à la motivation du terroriste c'est-à-dire aux motifs internes qui l'incite à passer à l'acte. Par causes du terrorisme, on entend plutôt un ensemble de facteurs externes qui tendent à justifier l'existence du terrorisme.

2.1 Motivation du terroriste

On ne naît pas terroriste. En apparaissant au monde, l'homme est un être débonnaire. Quels sont alors les facteurs externes qui motivent cet être foncièrement doux à adopter l'âme d'un terroriste ? Selon ses rencontres et sa charge d'attachement émotif, tout au long de son existence, l'homme peut devenir soit un être angélique soit un être démoniaque. N'ayant pas une nature fixe, il peut, à tout moment, donner libre cours à son côté obscur ou développer sa libre lumineuse.

Tahar Ben Jelloun, dans son œuvre intitulée *Le terrorisme expliqué à nos enfants*, prétend que ceux qu'on présente généralement comme étant des « fous de Dieu » ou des aliénés

mentaux ne le sont pas au sens pathologique du terme : « Ce ne sont pas des fous ; ce sont des gens qui pensent avoir enfin trouvé la lumière qu'ils attendaient depuis longtemps » (2016, p.63). Le malade mental, souffrant d'un dérèglement de sa conscience, est un être plus ou moins asocial qui n'est point concerné par les prétendues injustices politiques ou frustrations religieuses. Ce dernier n'est aucunement préoccupé par le salut de son âme ou par l'avènement d'un ordre social égalitaire. Il est indifférent à toute sorte de lumière religieuse ou politique. À ce sujet, Rayanesalgo Anatole France Pitroipa (2015, p.13) affirme ceci : « le terroriste est un acteur rationnel qui est capable d'évaluer les chances de succès de sa stratégie de même que les conséquences d'une éventuelle inaction de sa part ». Le terroriste, plus ou moins conscient des enjeux sociaux, est en quête de sens ou de lumière pour orienter sa vie ou rendre le monde meilleur. Son intention se veut altruiste. Contrairement à ce qu'on dit, il ne tue pas simplement pour tuer, ses actes sont censés participer à l'apparition de la lumière. Tahar Ben Jelloun (2016, p.63) explicite cette idée quand il parle d'une « lumière qui les mène à tuer ! ». Cette lumière a une valeur hautement suprême ; toute vie, toutes réalisations ne sont que de pures vanités qui tirent leur sens fondamental de l'existence même de cette lumière. La proximité avec cette lumière procure une légitimité qui transcende les individus qui prétendent être à son service. Ainsi, face aux commandements de cette lumière, les terroristes s'exécutent. Tahar Ben Jelloun (2016, p.63) souligne que ces terroristes « obéissent à un ordre qu'ils croient venu du ciel, même s'il est donné par des hommes qui les dirigent et les manipulent ». La lumière du ciel détruit tout esprit critique ; les messagers de la lumière bénéficient du statut d'êtres infailibles. Dépourvue d'espérance quant à leur avenir, plombée par un état de chômage chronique, une partie de la jeunesse paupérisée est tentée par la funeste aventure de ces marchands de mort intégristes. Tahar Ben Jelloun, évoquant particulièrement le contexte européen, énonce un certain nombre de faits qui peuvent expliquer l'enrôlement de certains jeunes dans les groupes terroristes : « Ils entendent des paroles qui les rassurent et leur ouvrent des portes dans un présent fermé, bétonné par l'échec scolaire, le racisme à l'embauche, l'exclusion banalisée, et en particulier l'absence d'éducation que les parents n'ont pu leur donner » (2016, p. 57).

Le terroriste à motivation religieuse recherche également le statut de martyr pour bénéficier de la récompense divine après son sacrifice. Le commun des mortels, qu'il soit vieillard ou lépreux, use de toute sorte de moyens pour tenir la mort à distance le plus longtemps possible. Paradoxalement, le martyr terroriste expérimente le *bassamat-al-farha* au moment de mettre un terme à sa vie -terrestre- et à celle de ses victimes. Le sens de ce sourire ne peut être cerné pleinement si on ne prend en compte que les affaires de la vie terrestre ; c'est plutôt en songeant aux supposés incommensurables trésors du ciel que le sens de ce geste devient intelligible. Hoffman relève un pan du fondement doctrinal de cette appétence apparemment illogique pour la mort par ces mots : « Les cieux sont décrits aujourd'hui exactement comme ils l'étaient il y a plus de 700 ans, comme un lieu où l'on trouve des « rivières de lait et de vin », des lacs de miel, et les services de 72 vierges » (B. Hoffman, 1999, p.121). La psychologie du martyr terroriste se construit autour du sentiment de détestation du monde terrestre jugé absolument corrompu. Par son acte, le martyr terroriste se détourne du monde terrestre avec ses trésors empoisonnés pour déguster le lait, le vin, le miel et, surtout, jouir de 72 vierges célestes. De surcroît, ce martyr pourrait choisir 70 de ses parents qui, comme lui, auraient l'opportunité exclusive de voir la face de Dieu. Cette dépréciation substantielle du vécu terrestre en vue d'une idéalisation outrancière du vécu céleste simplement promis, est un dogme autant débilisant que nocif. Qu'en est-il des motivations du terroriste politique ?

En général, dans le champ de la politique, on peut distinguer deux moyens de combat que sont le verbe et la violence. Les politiques qui privilégient le verbe comptent sur la force des idées pour rendre la société meilleure tandis que ceux qui préfèrent la violence n'en font point l'économie pour atteindre leur but. Les partisans de la propagande de l'idée se servent de leurs écrits ou de la parole pour dénoncer les injustices sociales. Une telle méthode de combat politique est récusée, selon B. Hoffman (1999, p.21), par le révolutionnaire italien Carlo Pisacane : « La propagande de l'idée est une chimère (...) Les idées résultent d'actions, et non pas l'inverse, et le peuple ne sera pas libre quand il sera instruit, mais instruit quand il sera libre ». Pour cet extrémiste républicain, précurseur de l'anarchisme italien, la propagande de l'idée est un verbalisme stérile qui contente l'esprit, mais ne permet point de lutter efficacement contre les injustices. Il faut des actions concrètes pour défendre la cause jugée juste. À l'instar de Narodnoïa Volia (en français la Volonté du Peuple), une organisation populiste terroriste russe de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les véritables révolutionnaires doivent sacrifier leur vie pour la cause juste, cependant « pas une goutte de sang superflu ne devrait être versée pour servir leurs objectifs » (B. Hoffman, 1999, p.22). Bien qu'usant de la violence, ces terroristes se souciaient de la préservation de la vie des personnes innocentes. Pour exemple, un membre de Narodnoïa Volia s'aperçut que le duc Alexandre II de Russie qu'il devait assassiner était accompagné de ses enfants et, décida de mettre un terme à cette opération pour épargner ses vies innocentes. Comparés à certains terroristes à motivation religieuse qui, par leurs actions, cherchent à attirer l'attention de l'opinion publique sur leur cause en exterminant le maximum de personnes innocentes ou pas, ces terroristes révolutionnaires, au nom d'une certaine soif d'équité, n'en veulent uniquement qu'à ceux qu'ils considèrent comme étant les responsables des injustices. Ces diverses formes de motivation du terrorisme ne germent-elles pas à partir des causes du terrorisme ?

2.2 Causes du terrorisme

Les causes du terrorisme sont diverses. Quelles que soient les fins politiques, idéologiques ou stratégiques qui motivent les terroristes, la logique de l'extrémisme violent comme moyen ultime de combat demeure le fondement de leurs actions. De phénomène circonscrit principalement à certaines régions du globe terrestre, le terrorisme tend de plus en plus à s'internationaliser. B. Hoffman (1999, p.257), par ces mots, rend compte du mode d'expansion mondiale du terrorisme : « Pendant presque trois décennies, l'espace du terrorisme international resta fermement centré sur l'Europe et le Moyen-Orient. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il essaimait en Asie et en Amérique latine et presque jamais en Afrique ». Les causes du terrorisme en Europe dans les années 70 étaient d'ordre politique avec la Fraction Armée Rouge qui s'adonnait à des attentats, à des enlèvements ou à des assassinats dans sa lutte contre le système capitaliste. Plus ancienne que la bande à Baader, l'I.R.A (Irish Republican Army) fut une organisation armée clandestine qui utilisa dans les années 60 des actions terroristes afin de préserver l'unification de l'Irlande du nord et de l'Irlande du sud et dénoncer une certaine ségrégation confessionnelle que subissait la minorité catholique. Quant au Moyen-Orient, il est constamment secoué par des actions qui sont principalement liées à la permanence du conflit israélo-palestinien. Constatant l'échec des diverses tentatives diplomatiques de résolution pacifique de ce conflit, des groupes armés palestiniens perpétuent des attaques au camion ou au couteau, lancent des roquettes contre l'Etat israélien. De même, l'armée israélienne, soutenue par des colons juifs, s'adonne à des ripostes disproportionnées censées détruire les bases terroristes palestiniennes. La banalisation de ce conflit semble être actée par la communauté

internationale et instaure durablement une atmosphère de terreur tant chez les israéliens que chez les palestiniens. En Amérique latine, l'incapacité des guérillas à prendre le dessus militairement sur certaines armées régulières les a poussées à user du terrorisme. B. Hoffman (1999, p. 07) souligne cette mutation tactique des guérilleros en ces termes : « le terrorisme moderne est né comme substitut à la guérilla que ces organisations latino-américaines ou palestiniennes se révélaient incapables de mener ».

En Afrique, par contre, c'est plutôt le terrorisme à motivation religieuse qui est le plus courant. Principalement des groupes salafistes, en se fondant sur une interprétation tronquée du concept du Djihad, instaurent de plus en plus la terreur sur le continent africain. Avec la complicité des trafiquants d'armes, des narcotrafiquants, ces jihadistes africains profitent de la faiblesse économique, administrative de certains États africains pour accroître leur empire. Parlant du développement du terrorisme en Afrique, Martial Jeugue Doungue (2019, p.03) affirme que « le terrorisme est propice dans les zones frappées particulièrement par l'insécurité et la pauvreté ». La porosité des frontières, l'archaïsme des équipements de combat, le dilettantisme des troupes favorisent la déliquescence de l'État qui ne parvient plus à contrôler des zones stratégiques du territoire national. Paul-Henri Sandaogo Damiba relève un certain nombre de bouleversements politiques qui ont contribué à l'implantation durable de la menace terroriste en Afrique. En 1990, les forces américaines se retirèrent du théâtre somalien. La non-reconnaissance de la victoire électorale des islamistes en Algérie en 1992 plongea ce pays dans une décennie sombre marquée par des crimes terroristes effroyables. En août 2011, il eût le renversement du régime de Kadhafi en Libye et, malheureusement, cela permit aux groupes terroristes de disposer des armes de guerre. En janvier 2012, la crise militaro-politique malienne, exacerbée par le chaos libyen, fragilisa la sécurité dans toute la zone sahélienne. Les shebabs (mouvement des jeunes combattants) profitèrent du départ des américains de Somalie pour renforcer leur capacité de nuisance. Malgré la répression parfois abusive de l'armée nigérienne dans le nord de ce pays contre Boko Haram, la nocivité de ce groupe terroriste ne cessa de s'accroître. La récurrence des conflits communautaires est aussi un terreau fertile à l'essor de la menace terroriste dans bon nombre de pays en Afrique. La succession de ces bouleversements sociopolitiques finit par permettre l'implantation permanente du terrorisme sur le continent africain. Cependant l'évocation de certaines causes du terrorisme ne peut aucunement conduire à sa légitimation comme le fait remarquer Martial Jeugue Doungue (2019, p.02) : « On peut expliquer le terrorisme et on doit certainement chercher à analyser ses causes profondes, mais on ne saurait le justifier ». Si connaître les causes du terrorisme est une nécessité indéniable pour l'humanité, rechercher des pistes de solution pour lutter contre ce phénomène néfaste demeure une exigence capitale en vue de préserver la paix mondiale.

3-Combattre le terrorisme : une exigence capitale des sociétés africaines contemporaines

La question sécuritaire est une préoccupation majeure que partage la plupart des États africains en ces débuts du XIX^{ème} siècle. Parmi les multiples causes d'insécurité que connaissent ces États, le terrorisme, par son niveau de destruction massive et par son mode opératoire imprévisible, demeure la menace sécuritaire la plus notable. D'où la nécessité d'une mutualisation des politiques sécuritaires pour juguler ce fléau.

3.1 Stratégie et moyens de lutte contre le terrorisme en Afrique

La lutte contre le terrorisme en Afrique doit être menée à trois niveaux : militaire, civil et juridique. Au plan militaire, les armées peuvent user de deux méthodes distinctes : celle de l'anti-terrorisme et celle du contre-terrorisme. La méthode antiterroriste renvoie à « un ensemble de méthodes dites passives comme la protection, la sécurité ou l'intervention » (P.-H. S. Damiba, 2021, p.139). Il s'agit de prendre des dispositions pour protéger et sécuriser les sites sensibles tels que les lieux de culte, les camps militaires, les infrastructures hôtelières ou administratives etc. Le procédé antiterroriste consiste également à former des unités d'élites telles que des forces spéciales prêtes à intervenir promptement en cas d'attaques terroristes. Quant à la méthode de contre-terrorisme, elle revient à prendre « une gamme de mesures dites actives allant de l'infiltration des mouvements, à la guerre de chasse sans oublier l'élimination préventive » (P.-H. S Damiba, 2021, p.139). Par cette méthode, les armées optent pour l'action et non pour la réaction. En quête de renseignement, des éléments des forces de défense, formés pour cette tâche, intègrent les groupes terroristes pour cerner leur stratégie d'attaques. Une telle infiltration permettra l'acquisition d'informations précises pour mener des offensives ciblées ou procéder à l'élimination physique de leaders de mouvements terroristes. On peut dire que la guerre préemptive supprime la guerre préventive ; la répression prend le pas sur la prévention.

Néanmoins, en optant pour la méthode de contre-terrorisme, les armées doivent prendre en compte, dans une certaine mesure, la préservation des droits de l'homme. Pour ne pas nourrir les mouvements terroristes par la perpétration de répressions abusives, les armées nationales ne doivent procéder à « des fusillades de suspects en public, des fouilles infondées, des arrestations arbitraires, des détentions illégales, des raquettes » (M. F. BELLA, E. J. V. NTUDA, 2019, p.19). Vouloir terroriser les terroristes en procédant à des exécutions de terroristes présumés en se basant simplement sur la délation, favorise, sans le vouloir, le recrutement de nouveaux terroristes, déterminés à combattre cette injustice flagrante des forces armées régulières. Pour éviter de briser les liens de confiance qui doivent prévaloir entre les armées régulières nationales et les populations, les opérations antiterroristes et de contre-terrorisme doivent être menées selon la logique suivante : « Même dans les pires moments, les États sont tenus de respecter les droits de l'homme : premièrement contre les autres (agression externe) et deuxièmement contre lui-même (agression interne) » (M. F. BELLA, E. J. V. NTUDA, 2019, p.21). La lutte contre le terrorisme sera encadrée par des dispositions juridiques afin d'éviter que l'Etat s'adonne au terrorisme d'État contre ses propres populations ou contre les présumés terroristes.

Compte tenu du caractère particulier de la lutte contre le terrorisme, les différents États africains doivent nécessairement coopérer pour vaincre cet ennemi commun. En effet, Messina Fabrice BELLA et Ebode Joseph Vincent NTUDA (2019, p.25), dans leur article collectif, souligne la spécificité de la lutte terroriste : « La lutte contre le terrorisme est un conflit asymétrique ». Contrairement aux types de conflits conventionnels qui opposent, par exemple, deux ou plusieurs armées régulières nationales, la lutte contre le terrorisme met en scène des combattants terroristes, qui non seulement ne peuvent être distingués des civils car n'ayant pas d'uniformes militaires, mais procèdent par attaques surprise sans zone de combat fixe. Les attaques terroristes sont, en principe, imprévisibles ; elles visent à la fois des soldats, mais aussi des civils qui ne sont aucunement dans une posture de combattants. Face à l'internationalisation de la menace terroriste, la franche coopération des États est devenue une nécessité vitale. Une telle collaboration des systèmes étatiques de lutte contre la nébuleuse terroriste passe par la mise en place des dispositifs suivants :

Cela nécessitera le renforcement des échanges bilatéraux et multilatéraux, une coopération accrue en matière d'extradition, la signature d'accords formels et de traités entre les États d'une portée plus étendue, ainsi que la coordination des politiques nationales pour suivre, prévenir, empêcher et donner une suite judiciaire aux actes terroristes » (B. Hoffman, 1999, p.263).

Le partage de renseignement entre les États africains est un moyen capital de lutte contre le terrorisme vu la perméabilité des frontières nationales qui représente une opportunité pour les groupes terroristes qui ont de plus en plus une capacité opérationnelle transnationale. Échanges d'information, organisation d'opérations de contre-terrorisme conjointes, mécanisme d'extradition des agents du terrorisme d'un État à un autre, amélioration de la procédure d'identification des personnes sont autant de mesures idoines qui permettront progressivement de juguler la menace terroriste en Afrique. La coopération internationale est indispensable, mais ne saurait remplacer l'engagement des forces armées nationales africaines qui ont la responsabilité principale de la lutte contre le terrorisme par les combats qu'ils mènent activement. La coopération entre les États doit également permettre l'instauration de mécanisme judiciaire pour contrôler les flux financiers afin de lutter contre le financement du terrorisme. De même, l'utilisation rigoureuse des ressources financières dédiées à la lutte contre le terrorisme contribue à rassurer les soldats qui risquent leur vie pour l'intérêt général. Sans s'opposer systématiquement à toute aide émanant de partenaires extérieurs, les États africains doivent mettre en place des mécanismes endogènes d'autofinancement de la lutte contre le terrorisme. La répartition équitable de ces ressources permettra l'acquisition de moyens matériels sophistiqués pour faire face aux groupes terroristes postmodernes.

3.2 Les TIC, instrument privilégié de lutte contre le terrorisme postmoderne

Le terrorisme est fils de son époque. C'est ainsi que B. Hoffman (1999, p.9) décrit avec pertinence ce qui se présente dorénavant comme étant le terrorisme postmoderne : « L'utilisation de matériaux chimiques, biologiques voire nucléaires serait la caractéristique du terrorisme « postmoderne ». De plus en plus, les terroristes de la fin du XX^{ème} siècle se détournent de l'usage des armes archaïques pour privilégier les moyens de destruction de masse. Afin d'imposer le maximum de terreur aux populations, les terroristes tirent avantage des avancées technoscientifiques propres à notre époque. Tahar Ben Jelloun, dans ce sens, relève les nouvelles stratégies de propagande terroriste :

Ils mobilisent (...) une machine de propagande d'une redoutable efficacité : vidéos de scènes de combat, répétition à l'infini de certains messages audio, images frappantes, psalmodies en boucle de certains versets du Coran, scènes de la vie quotidienne où apparemment règne une grande fraternité (2016, p.65).

Les terroristes tiennent compte du processus d'informatisation de la société pour peaufiner leurs stratégies d'endoctrinement. Ils incitent les jeunes à la bravoure de l'extrémisme violent en leur montrant des vidéos de « héros terroristes » prêts à sacrifier leur vie pour la cause dite juste. Ils "bombardent" sans cesse leur esprit de messages et d'images savamment préfabriqués pour annihiler toute réflexion critique en eux. À l'aide de ces outils de la révolution numérique, ces professionnels du marketing terroriste présentent à ces esprits fragiles une esquisse virtuelle fascinante de la société idéale.

Dans son article sur « Les trois âges du terrorisme », Marc Hecker présente le terrorisme de nuisance ou le terrorisme publicitaire comme étant le premier âge du terrorisme moderne. Pendant cette période, les terroristes, principalement motivés par le nationalisme ou le marxisme-léninisme, cherchaient à nuire afin de faire connaître leur cause. Le deuxième

âge du terrorisme commence le lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. Cet âge du terrorisme est dit stratégique à cause du changement notable de tactique. Les mouvements terroristes ne se contentent pas seulement de commettre des opérations nuisibles en vue d'attirer l'opinion publique sur leur cause, ils déploient de grandes stratégies en s'appuyant sur des technologies de pointe afin de commettre des tueries de masse. Cet âge du terrorisme est aussi appelé « terrorisme catastrophique » ou « hyperterrorisme » et vise à terrifier la planète à l'aide d'un haut degré de planification de la destruction de masse. Le troisième âge nommé « wikiterroisme » est essentiellement marqué par le recours au Web dans la stratégie de nuisance terroriste. Marc Hecker (2008, p.286) relève la singularité du « wikiterroisme » par ces mots : « Si comme nous l'avons dit précédemment, les terroristes profitent de la démocratisation des technologies de destruction, ils bénéficient aussi de la démocratisation des technologies de communication ». L'humanité est donc passée du terrorisme de nuisance à but publicitaire au terrorisme stratégique de destruction de masse pour parvenir au XXI^{ème} siècle au Wikiterroisme engendré à la fois par la vulgarisation des technologies de destruction et des technologies de la communication.

Le continent africain, après les attentats de Dar-es-Salam et de Nairobi orchestrés par Al Qaïda en 1998, devient progressivement l'épicentre de la menace terroriste au monde. Martial Jeugue Doungue souligne ce processus de sanctuarisation de la menace terroriste en Afrique en évoquant les cas de deux groupes terroristes tristement célèbres : « En termes de bilan humain, Boko Haram et les Chababs font partie des groupes terroristes les plus meurtriers à l'échelle mondiale » (2019, p.02). Les sociétés africaines contemporaines sont réellement menacées principalement par le terrorisme à motivation religieuse qui depuis plus d'une décennie sévit dramatiquement au Nigéria et au Cameroun, occupe de vaste territoire au Mali et au Burkina Faso. La lutte contre le terrorisme en Afrique gagnera en efficacité si elle prend en compte le Web qui constitue à la fois un lieu de propagande, de recrutement de nouveaux sympathisants, de formation stratégique et de récolte de fonds pour financer les actions terroristes. Les États africains doivent mutualiser leurs efforts pour faire face aux groupes terroristes qui de plus en plus s'inscrivent dans l'ère du « wikiterroisme » en utilisant les moyens technologiques de destruction de masse et les nouvelles technologies de la communication.

Conclusion

Vu la récurrence des attaques terroristes et la volonté manifeste de sanctuarisation de l'extrémisme violent dans certaines régions du continent africain, les décideurs politiques et les populations africaines doivent considérer la lutte contre le terrorisme comme étant une priorité majeure. Ainsi, les moyens et stratégies de lutte contre le terrorisme doivent tenir compte des bouleversements structurels des modes de vies et de l'organisation sociale qui s'opèrent progressivement sur le continent africain depuis la fin du XX^{ème} siècle. Une nouvelle ère du terrorisme nommée wikiterroisme qui repose principalement sur le décollage de l'informatique apparaît et contribuera malheureusement à accroître la nocivité des groupes terroristes si l'on en prend garde.

Conscient de la sophistication continue des stratégies de destruction terroriste, B. Hoffman (1999, p.255), à juste titre, souligne ceci : « On peut craindre l'arrivée d'une ère de violence plus destructrice et plus sanglante que tout ce que nous avons vu auparavant ». En tenant compte de cette nouvelle donne, les États africains doivent nécessairement mutualiser leur politique sécuritaire. En plus des moyens et stratégies de lutte des forces de

défense et de sécurité, des campagnes de sensibilisation contre l'intolérance et le fanatisme doivent être régulièrement menées pour extirper les graines de la radicalisation de l'esprit des individus.

Références bibliographiques

BELLA Messina Fabrice, NTUDA Ebode Joseph Vincent, 2019, « Contre-terrorisme et Droits humains en Afrique subsaharienne : Comprendre et lutter contre le terrorisme par l'analyse transactionnelle », *Revue Africaine sur le terrorisme*, p. 15-39.

DAMIBA Paul-Henri Sandaogo, 2021, *Armées ouest-Africaines et terrorisme : Réponses incertaines ?*, Paris, Les 3 Colonnes, 161 p.

DOUNGUE Martial Jeugne, 2019, « Lutte Contre Le Terrorisme et Droits De L'homme : Une Perspective Nationale et Africaine », *Revue Africaine sur le terrorisme*, p. 01-14.

GRENIER Yvonne, 1988, « Guérilla et terrorisme en Amérique latine », Québec, *Revue Études internationales*, volume XIX, n°4, p. 613-627.

HECKER Marc, 2008, « Les trois âges du terrorisme » *Commentaire n°121*, Printemps, p.283-286.

HOFFMAN Bruce, 1999, *La mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 302 p.

JELLOUN Tahar Ben, 2016, *Le terrorisme expliqué à nos enfants*, Paris, Seuil, 160 p.

PITROIPA Rayanesalgo Anatole France, 2015, *Le Nigéria à l'épreuve du terrorisme : Une analyse des racines sociohistoriques et politiques de la violence revendiquée par Boko Haram*, [www.https://corpus.ulaval.ca](https://corpus.ulaval.ca) (consulté le 12/09/2022), 102 p.

REVEL Jean-François, 1970, *Ni Marx ni Jésus*, Paris, Éditions Robert Laffont, 205 p.